



Nantes, le 19 septembre 2014

Loire : installation de la Commission du débat 19 septembre 2014

Adopté à l'unanimité le 27 juin dernier lors du Conseil Communautaire, un grand débat autour de la Loire et de ses usages va être lancé en octobre prochain. Organisé sur les principes de transparence, d'objectivité et de neutralité, ce premier grand débat citoyen va permettre de recueillir les avis sur les usages de la Loire, sa vocation économique et écologique, l'accessibilité au centre de l'agglomération, la mobilité et les franchissements, la qualité urbaine du cœur métropolitain.

Ce débat sera mis en œuvre par une Commission **mixte** et **indépendante** qui garantira les principes et valeurs démocratiques souhaités pour ce grand débat : respect des règles, impartialité et transparence, pluralisme, accessibilité.

Composée de 8 membres, dont 5 personnalités de la société civile proposées par les différents groupes politiques dont l'opposition et de trois élus métropolitains, la commission du débat, à partir du jour de son installation, assurera le pilotage du débat jusqu'à sa clôture, avec la remise d'un rapport final au conseil communautaire, en juin 2015.

Dossier de presse

Service presse

Tél. : 02 40 99 67 06
presse@nantesmetropole.fr

Le Débat sur la Loire : la concrétisation d'un engagement

Ce débat est la concrétisation de l'engagement n°79 de la campagne municipale : « Organiser de grands débats autour de sujets majeurs pour notre territoire : Loire du XXIème siècle... ».

La forme de l'agglomération n'est pas seulement dessinée par ses équipements, ses bâtiments, ses voies de circulation, elle l'est aussi par ses espaces naturels et ses cours d'eau. La place de l'eau, et notamment les 110 kilomètres des rives de Loire sur la Métropole est ressentie comme essentielle par les habitants. La Loire doit reprendre toute sa place. La reconquête de la Loire ne doit pas seulement être une réussite urbaine mais elle doit redevenir source de plaisir, de promenade, de loisirs ; urbaine et animée qui cultive aussi sa vocation portuaire et maritime en proposant de nouvelles activités nautiques.

Le sujet de la Loire traverse d'autre part tous les projets structurants en cours et à venir à l'échelle du cœur de la métropole (Ile de Nantes, Malakoff Pré-Gauchet, gare...). Il permet de penser, en cohérence, l'ensemble des questions autour du futur du cœur de la métropole (CHU, ZAC Nantes Pirmil Saint-Jacques, Rezé-Les Isles, Sud Ouest Ile de Nantes, Bas-Chantenay, Petite Hollande...). Ces projets sont autant de pièces d'un puzzle qui s'assemblent pour dessiner le nouveau cœur de la métropole avec ses nouveaux logements, ses nouveaux emplois, ses nouveaux services. La métropole dispose de 200 hectares traversés par la Loire pour conforter son cœur à moyen et long terme.

Un dialogue à large échelle et avec l'implication forte des citoyens

Un large débat sera ouvert en octobre 2014 pour une durée de huit mois. Il s'agit d'une concertation large au service du projet métropolitain pour élaborer de manière participative et citoyenne une vision la plus partagée sur l'avenir de la Loire Métropolitaine et du cœur de la métropole. Cette démarche a pour ambition d'associer l'ensemble des acteurs concernés (associations, forces économiques et scientifiques, artistes...) mais aussi de solliciter fortement les citoyens à prendre part aux échanges afin de permettre aux élus de prendre les décisions pertinentes pour le cœur de la métropole.

Ce grand débat public illustre ainsi la nouvelle gouvernance : aller chercher les visions des forces vives du territoire, ouvrir un dialogue à large échelle, solliciter une parole citoyenne sur ses expertises d'usages et ses vécus, éclairer les futures décisions sur la base de l'écoute et l'animation de l'intelligence collective.

Une commission indépendante et garante des principes et valeurs démocratiques

Le principe même de confier la mise en œuvre du débat par une **Commission du débat indépendante** de la maîtrise d'ouvrage s'inscrit dans le souhait de Johanna Rolland, Présidente de Nantes Métropole, de renouveler les pratiques politiques locales. Cette disposition est inscrite dans la délibération adoptée, à l'unanimité le 27 juin 2014 par l'exécutif métropolitain.

La Commission sera la garante des principes et valeurs démocratiques souhaités pour ce grand débat : respect des règles du débat, impartialité et transparence des informations, pluralisme des expressions et des expertises, accessibilité de tous au débat et à toutes les échelles (du quartier aux communes de l'agglomération). La commission assure la coordination des diverses instances et la bonne mise en œuvre des modalités de participation, ainsi que la rédaction du rapport final.

La composition de la Commission

La Commission du débat est indépendante. Elle est composée de :

- trois élus communautaires
- cinq personnalités proposées par les groupes politiques composant le conseil communautaire.

La Commission agit et communique en toute indépendance. Elle pourra désigner en son sein un ou deux « porte-paroles » (hors élus). La participation à la commission relève d'un engagement citoyen bénévole : elle se fait à titre gracieux et n'entraîne aucune rémunération ou quelconque contrepartie financière, si ce n'est le remboursement des frais occasionnés durant le débat

Les missions de la Commission

La commission du débat, installée le 19 septembre, se voit confier par Johanna ROLLAND, Présidente de Nantes Métropole, le mandat suivant :

1. Propose une charte du débat qui énonce les valeurs et principes dont la commission est garante tout au long du débat.
2. Assure la fiabilité et l'impartialité des informations proposées dans le cadre du débat. Elle est chargée de porter un avis sur les documents servant de base au débat, en vue de permettre un dialogue informé et argumenté. La Commission du débat valide la pertinence, la neutralité du document socle élaboré par l'agence d'urbanisme, l'AURAN, et qui a vocation à fournir à tous les informations de base sur les enjeux du débat : données, repères, projets, etc. La Commission s'appuie sur les compétences des services de Nantes Métropole et de l'Auran, qu'il sollicite pour l'assister et apporter, par ses contributions, les données scientifiques, économiques, sociales, environnementales, techniques et financières nécessaires au débat.
3. Veille à ce que les 4 thèmes adoptés dans la délibération, structurent l'essentiel du débat et s'assure que les échanges permettent de répondre aux thèmes. Elle s'assure de la diversité des parties prenantes au débat : expression et contribution tant des acteurs institués, que des experts et des citoyens. Elle recueille les questionnements et orientations complémentaires pouvant émaner du débat et, le cas échéant, propose un ou des thèmes supplémentaires à la mise en débat.
4. Mène toute action utile pour faire connaître l'existence du débat et ses objectifs, pour encourager la tenue de débats sur l'ensemble de l'agglomération favorisant ainsi la plus grande participation des citoyens.
5. Veille à la bonne mise en œuvre technique et éthique des modalités de participation et de délibérations proposées dans le cadre de la délibération aux différents parties prenantes, citoyens et acteurs institués. Chaque modalité de participation est assortie d'un mode d'emploi qui vise à assurer l'équité et l'équilibre des prises de paroles. La Commission du débat pourra être interpellée en cas de litige ou réclamation.
6. Présente au fur et à mesure du déroulement du débat, les questions à mettre en débat, ainsi que les comptes-rendus et synthèses intermédiaires. Elle s'assure que toutes les contributions sont portées à la connaissance du public. Le site internet est utilisé comme le « journal de bord du débat » assurant la traçabilité et mise à disposition des contributions, l'actualité du débat à travers les événements proposés. La Commission s'engage à ce que toute question posée dans le cadre du débat reçoive une réponse traçable.
7. Propose la liste des personnes ou collectifs qui seront auditionnés pour éclairer le débat et porter à connaissance de tous leurs visions. Ces auditions sont publiques, filmées et ont pour objectif d'informer les parties prenantes, citoyens et acteurs. Elles permettent aussi d'ouvrir les réflexions à des enjeux internationaux, via des expériences et témoignages d'autres villes ou acteurs hors agglomération. Le format des auditions est identique pour chaque intervenant dans un souci d'équité.
8. A l'issue du débat, la Commission du débat valide la synthèse du débat et organise la formulation de recommandation pour chaque grand thème, en explicitant le fondement de chacune d'elles au regard de la teneur du débat, en rendant compte de la réalité des échanges, et en mettant clairement en évidence les sujets faisant l'objet de consensus, et ceux générant des désaccords. Ce document final sera remis à l'exécutif métropolitain en juin 2015 pour instruction. Il est dans le même temps rendu public. La commission du débat est appelée à réaliser une autoévaluation écrite sur sa mission et de remettre un avis sur les différentes modalités du débat et la dynamique participative au regard de la charte du débat et des intentions énoncées au départ.

Le fonctionnement de la Commission

Sous l'égide de la commission du débat, l'organisation opérationnelle du débat est confiée à une **équipe projet** qui assure une fonction de chef de projet. La commission du débat se réunit régulièrement pour rendre les arbitrages nécessaires à la bonne organisation du débat. La commission du débat agit avec des moyens humains et financiers dédiés, dans le respect et la maîtrise de l'argent public.

Présentation des membres de la Commission

Philippe Audic

Né le 4 décembre 1949 en Bretagne, Ingénieur Arts et Métiers, Philippe AUDIC a un profil à multiples facettes dont la dominante a trait au développement économique du territoire et à sa promotion à l'international.

Son parcours professionnel est varié puisqu'après avoir été professeur en France et à l'étranger, il a effectué une partie de sa carrière à EDF. Il a ainsi été chef de division, chargé de mission aux implantations industrielles, Délégué régional Pays de la Loire et Directeur d'une plate-forme interrégionale (Basse Normandie, Bretagne, Pays de la Loire) dédiée aux Collectivités Locales.

Il fut aussi Directeur de l'Agence de développement économique de Nantes puis de l'Agglomération nantaise. C'est à ce poste qu'il a acquis une connaissance fine des hommes et du territoire de la métropole nantaise.

Homme de l'économie, du développement local et des relations institutionnelles, il poursuit son action dans les domaines de la culture, de la communication et de l'enseignement supérieur. Il est aujourd'hui Président du Centre de Communication de l'Ouest (CCO), structure originale et indépendante de promotion des acteurs du territoire régional, Président de l'Association culturelle de l'été qui organise à Nantes plusieurs événements culturels d'envergure dont un festival de jazz nationalement connu : les Rendez-vous de l'Erdre, Président du Conseil de l'attractivité internationale de Nantes Métropole, Vice-Président du CESER des Pays de la Loire, Membre fondateur de la revue Place Publique, bimestriel de réflexions et de débats sur les questions urbaines, Vice-président de la Coordination nationale des Conseils de développement. Membre du Conseil de développement de Nantes métropole depuis 2001, Philippe AUDIC en est devenu le Président en 2009. Il est aujourd'hui un acteur engagé dans le débat public citoyen, à la fois local et national

La Loire et Moi

Mon rapport à la Loire est d'abord lié à une enfance passée à 1 km à vol d'oiseau de la Rive Sud du fleuve.

Il s'est alors construit sur différents plans :

- celui d'une adaptation de la vie de mon village aux « respirations » du fleuve, liées aux marées, aux crues et aux étiages qui généraient la submersion des « prairies de Loire » et rendaient leur accès ainsi que celui de la rive, incertains et même impossible, à certaines périodes.
- Celui de pratiques de pêches artisanales, à l'anguille ou à la civelle, plus ou moins licites, dans les « boires » irriguant ces prairies, comme « la pêche à la biguenée » ou l'usage de « bosselles »...
- Celui des interrogations et des étonnements sur les longs voyages océaniques réalisés par ces bateaux géants que je voyais remonter encore le fleuve jusqu'aux quais de Nantes et qui semblaient glisser sur l'herbe des mêmes prairies.
- Celui enfin, de l'obstacle constitué par le fleuve pour accéder à ces bourgs du Nord Loire – Couëron, Basse-Indre ... – si proches visuellement et si difficiles d'accès, malgré les bacs d'Indret ou du Pellerin.

Le débat et moi

La Loire a été le « minerai » de Nantes, en étant le moteur d'un développement qui a été fondé jusqu'au XXe siècle, sur le commerce et les activités industrialo-portuaires.

L'enjeu du débat qui s'ouvre est au fond, pour la ville et ses habitants, de réapprendre à vivre avec le fleuve au cœur d'une métropole du XXIe siècle, en se le réappropriant par de nouvelles pratiques – pas seulement celles de franchir un obstacle aux mobilités - et en inventant de nouveaux « voyages » sur et autour de son lit.

Il sera réussi si, au-delà des nécessaires échanges entre les élus/décideurs et les citoyens sur les aménagements proposés, il permet surtout de **(re)construire des dialogues entre les habitants du Grand Nantes pour échanger sur l'avenir de leur territoire.**

Jean Yves Martin

Né en 1946 - Ancien élu municipal à la Chapelle Launay (2008-2014)

Agrégé d'histoire et géographie, retraité de d'Education nationale depuis 2006

- Docteur en géographie régionale (Université de Bordeaux 3, 1998. Thèse : Identités et territorialités dans le Nordeste brésilien).
- Diplômé en aménagement régional (DEA Igarun/Nantes, 1994).
- Co-auteur du livre : "Sauve qui peut la ville, études lefebvriennes" (Dir. H. Lethierry, L'Harmattan, 2011)

Véronique Rivet

39 ans – habitante de Saint Sébastien sur Loire

Maman de deux garçons

Technicienne informatique dans une SSII localisée à Saint Herblain

Actuellement en congé parental

BTS "Gestion et Protection de la Nature".

Ancienne membre de "Bretagne Vivante" et du club de protection de la nature de Saint-Sébastien "Les Sittelles".

Membre de la Société des Anciens Elèves des Cours Municipaux de Botanique de Nantes, sous la direction de Claude Figureau.

Co-fondatrice, à Saint Sébastien, de l'association "Faune et Flore Sébastiennes".

La Loire et Moi

Sans me rendre compte et parce que j'ai l'occasion de vivre auprès d'elle et de parler d'elle, la Loire, entre les bras desquels Nantes s'est fondée, a toujours été présente dans ma vie. La Loire, ce fleuve, cette eau couleur vase avec ses fascinants courants tourbillonnants, je l'ai toujours traversée, longée, ignorée, regardée des milliers de fois et ce n'est pas fini !

Par contre, je constate que j'ai peu navigué dessus, une dizaine de fois peut-être, que j'ai dû la survoler au moins une fois et que je me suis peu baignée dedans.

Bébé, encore dans le ventre de ma maman, je la franchissais en urgence pour naître à Nantes.

Enfant, j'imaginai avec mon frère, naviguer dessus avec notre bateau fait de cageots en bois à carottes primeurs nantaises, quand elle entrerait en crue sur la cité jardin qu'était Saint Sébastien sur Loire.

Adolescente, je la traversais en bus pour aller au lycée. Mon Grand Père m'a conté tant d'histoires sur elle et les hommes dont celles navales entre Nantes et Saint Nazaire, le port négrier... Mon Père me raconta plein d'anecdotes dont l'abondance des civelles qui servaient à fertiliser les terrains maraîchers à une époque.

Par des études de technicienne en environnement et grâce à des échanges avec des personnes passionnées qui la connaissent bien, je l'ai découverte plus en détails et mon attachement affectif envers elle s'est développé et amplifié. J'ai même participé à une descente en canoë pour rechercher des traces de castor...J'ai appris que nous l'avions mal menée en la creusant, abandonnés... mais aussi je me souviens d'avoir vu le Queens Mary partir de son estuaire...d'assister à un magnifique feu d'artifice de la fête de plage de Saint Sébastien...

Adulte, je la traverse au quotidien pour aller travailler. Mon frère nous fait un formidable cadeau en 2008...De San Diego en passant par le canal de Panama puis de l'océan, il est arrivée sur un magnifique voilier et il a remonté la Loire jusqu'au quai de Nantes...un rêve d'enfant...aussi un jeu mots réalisé de la Loire à l'Atlantique inversé...aussi une pensée à Jules Verne...

Aujourd'hui, maman à mon tour j'ai du aller en urgence traverser la Loire pour accoucher. Je suis peut être comme ces civelles ou ces crapauds qui retournent vers cette eau que je bois et avec laquelle je mange et je me lave aussi ?

Ce singulier témoignage pour vous dire mon intime liaison que j'ai avec la Loire. Et vous qu'en est-il avec elle ?

En tout cas entre La Loire et moi, je sais qu'il existe une tendresse ancrée solidement.

Il est alors évident pour moi d'embarquer sur ce débat sur son devenir avec elle et nous.

Le débat et moi

Je suis heureuse de participer à ce débat « Loire et centralité » en tant qu'usagère, citoyenne, habitante, personne, femme, maman, représentante, humain, être vivant... Cette Loire, où Nantes a grandi, a dû faire débat à l'époque où nos ancêtres, une tribu de Namnètes semblerait-il, ont décidé de s'installer et de construire les premières habitations et fonder la cité. Je souhaite que ce débat se construise d'une manière imagée, comme un prisme de cristal collectant un maximum de rayonnements de couleurs de chacun afin d'obtenir la meilleure lumière qu'il soit possible de faire sur la Loire et nous à Nantes Métropole.

Elise Roy

41 ans, deux enfants - Habitante de Nantes

Architecte, Socio-urbaniste, Docteur en urbanisme et aménagement, Enseignante Chercheur à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes, Membre du laboratoire LAUA

Principales publications :

- les grands projets urbains nantais, fabrique et fabriqués de "bonnes pratiques" urbanistiques, in "Nantes, petite et grande fabrique urbaine" éd. Parenthèse, 2009

- le campus des arts ou la gestation d'un cluster créatif, in "Nantes, petite et grande fabrique urbaine" éd. Parenthèse, 2009

- Quand l'économie culturelle et créative s'inscrit à l'agenda du projet urbain de l'Ile de Nantes (avec Amélie Nicolas) in "Rapport de recherche du programme POPSU/Economie créative, LAUA Nantes, 2013

- L'architecte n'est pas un génie solitaire, in Place Publique N°13, Février 2009, avec A Bossé et ML Guennoc

La Loire et moi

Morceau de nature en ville, la Loire fait partie de mon paysage quotidien : elle anime un quart de ma fenêtre de bureau à l'école d'architecture. J'apprécie particulièrement les échappées du dimanche, un peu improvisées, sur ses berges (à Mauves, à Bouguenais...), ou encore les traversées nautiques en bacs qu'elle permet. Lieu pluriel qui traverse de part en part la métropole, elle révèle la diversité des territoires qu'elle irrigue. Au-delà de sa valeur géographique et paysagère, elle a acquis, durant les 15 dernières années une nouvelle valeur d'usage gagnée par de petits et grands projets urbains.

Le débat et moi

J'ai un véritable intérêt pour les discussions sur l'intérêt général. La ville est un bel objet de débat pour tenter de définir cet horizon commun, certes difficile à dégager de ce joyeux bazar que représente une métropole.

Martine Staebler

Curriculum Vitae d'une retraitée estuarienne.

Née en 1947 sur les bords de la Seine, rêvant déjà de descendre le cours du fleuve pour découvrir et atteindre la mer. Etudes de Géographie à Nanterre de 1965 à 1970

Premier travail de 1968 à 1970 à l'APUR, **Atelier Parisien d'Urbanisme**

Déménagement à Nantes sur les rives de la Loire, autre fleuve, autres approches, découverte de l'estuaire ou se sont enchaînées des participations à différents **documents d'urbanisme et d'aménagements du territoire** de 1970 à 1980 :

- **Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme** de Saint Nazaire –La Baule

- **Plan d'Occupation des sols** de la Brière

- **Estuaire 1978**, document fondateur de réflexions plus intégratives des problématiques estuariennes (après le Schéma Directeur et d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine de 1970) : Développement Urbain équilibré dans la métropole, avenir portuaire, bases environnementales.

Puis en 1980, la mer qui rassemble tous les fleuves et rivières m'a fait atteindre et découvrir pendant 7 ans de navigation, d'autres contrées, d'autres estuaires et d'autres cultures.

De 1987 à 1996 : **Saint Nazaire**, Collaborations au **PGD, Plan Global de Développement** et ses multiples débats instaurés. La « reconstruction » d'une ville, la naissance de l'agglomération, la place de Saint Nazaire dans l'estuaire, les rapports amont/aval furent l'essence d'années riches d'enseignement, de compréhension d'un territoire.

Les 10 dernières années professionnelles jusqu'en 2008, furent consacrées, engagées et motivées totalement par **la création du GIP, Groupement D'intérêt Public Loire estuaire**, le montage de la structure, la réalisation des missions allouées, un travail de fonds et espérons-le pérenne sur la connaissance partagée de la Loire et de son estuaire pour tous les acteurs, indispensable outil aux réflexions sur les territoires.

Moi, la Loire et le débat

Les différentes activités professionnelles que j'ai pu exercer m'ont toujours conduites sur la Loire et son estuaire. Et pourtant tant de choses à apprendre encore et comprendre sur ces terres d'eau et de vie. De plus, il ne suffit pas de « savoir quelque peu », il faut transmettre ce « peu ». Et sur ces territoires encore quelquefois méconnus, quelle joie de participer à l'émergence d'une « culture commune ». Ceci ne peut se réaliser toutefois qu'en écoutant, débattant, donnant la connaissance, la recueillant, la transmettant. Débats avec tous et chacun, le territoire mérite ces échanges comme la Loire estuarienne et ses marais mélangent eau douce et salée. Pendant longtemps, dans une autre époque, les projets et les intérêts ne furent pas partagés et le fleuve s'en est retrouvé déconstruit voire saccagé. Aujourd'hui ? Le Débat ? Oui, j'adhère dans la mesure de ma petite expérience passée si elle peut être utile.

Fabrice Roussel

Maire de la Chapelle sur Erdre

Vice-président de Nantes Métropole en charge du dialogue citoyen et de la proximité

La Loire et moi

La Loire, c'est l'histoire de son comblement racontée par ma grand-mère lorsque j'étais enfant. La Loire, c'est l'histoire des chantiers navals où des membres de ma famille travaillaient. La Loire, c'est cette vue merveilleuse de la butte Sainte-Anne avec le centre de Nantes, la cité Le Corbusier, la vue sur Trentemoult. La Loire, c'est cette invitation au voyage et à la découverte que j'ai ressentie en lisant les romans de Jules Verne.

Le débat et moi

Le choix de ma délégation à Nantes Métropole, « Proximité, relations avec les usagers, dialogue citoyen » illustre parfaitement l'importance que j'accorde au débat public et au dialogue citoyen. Depuis 2008, avec les ateliers citoyens sur le Climat, les déplacements doux, avec l'appel à projets citoyens « Nantes Capitale verte », j'ai découvert l'intérêt et la richesse des démarches participatives pour le devenir de notre métropole. Cette nouvelle aventure participative qu'est le débat sur la Loire, sera pour moi, une nouvelle occasion pour remettre en mouvement la dynamique citoyenne.

Gérard Allard

Maire de Rezé

Vice-président de Nantes Métropole en charge du développement économique des territoires

La Loire et moi

La Loire, c'est pour moi, des souvenirs d'enfance. Je l'ai parcourue jusqu'à l'estuaire à plusieurs reprises avec mon père, officier mécanicien qui travaillait au remorquage. J'ai même piloté une Abeille sur quelques courtes distances alors que j'avais 10 ans. C'est aussi pour moi tout ce que j'entendais à la maison sur la vie grouillante du port de Nantes : un univers industriel complexe au cœur de la ville. De grands moments : les lancements avec la foule si fière de ses bateaux. C'étaient les ancêtres des « géants ». Et surtout les hommes, les ouvriers, les marins, les dockers. Les luttes, les grèves, les inquiétudes sur l'avenir de la construction navale. Quelle ouverture fascinante sur le monde avec ces cargos venus d'ailleurs, de si loin, du bout de la terre, avec tout l'imaginaire que cela représentait pour moi lorsque je les contempiais des quais.

Le débat et moi

Maire de Rezé, je suis aux premières loges pour envisager le devenir d'un territoire qui ne se limite pas aux frontières communales et intercommunales. Notre fleuve offre aujourd'hui de nouvelles opportunités de développement, d'attractivité et d'ouverture. Il est notre patrimoine naturel commun, notre trait d'union et un élément vivant de notre avenir. D'une rive à l'autre, de l'île de Nantes aux Iles de Rezé, les enjeux d'aménagement sont aussi forts. Au-delà du Port de Trentemoult, qui doit être valorisé car il participe de la notoriété de l'agglomération, je serai sensible aux idées et à l'inventivité des citoyens et acteurs de la cité pour réenchanter la ville et construire de nouveaux liens entre la rive nord et la rive sud. Cité lacustre ? Téléphérique ? Je crois à l'intelligence collective. Etudions toutes les idées et place à la créativité !

Alain Robert

Adjoint au Maire de Nantes en charge de l'urbanisme, du commerce et des grands projets urbains

Vice-président de Nantes Métropole en charge des grands projets urbains et des grands équipements

La Loire et moi

Mon attachement à la Loire remonte à loin, à ma petite enfance au cours de laquelle je passais mes vacances à Bouchemaine, près d'Angers, à la jonction de la Maine et de la Loire. Bains et pique nique familiaux sur les bords de Loire, au cours de mon enfance et encore aujourd'hui, m'ont toujours enchanté et profondément réjoui. Avec un grand-père cap hornier, j'ai aussi été fortement sensibilisé à l'ouverture de la Loire vers l'océan atlantique et le monde entier. Habitant aujourd'hui le quartier Madeleine Champ de Mars, et pratiquant le vélo au quotidien, je ne me lasse pas du paysage ligérien urbain, de ses lumières et ses éclairages.

Le débat et moi

Adjoint à l'urbanisme et adjoint de quartier sur l'île de Nantes, mon intérêt pour ce débat est très fort. Je veillerai à ce qu'il soit ouvert et ludique, sérieux et créatif. J'espère qu'il libérera des propos riches, et des contributions constructives. Une des idées qui m'est chère est de débattre autour de la Loire comme espace public à part entière, constitutif de la ville.

POUR RAPPEL

Un débat en 4 thèmes

- **La Loire des pratiques et des usages**

La Loire offre une pluralité d'usages, de pratiques et de fonctions héritées de son histoire et de sa vocation maritime. Elle est le support d'activités nautiques, culturelles, touristiques et de loisirs.

Le débat devra éclairer comment approfondir cette vocation et ces dimensions. Comment cultiver la dimension nautique du fleuve, en valorisant le patrimoine maritime et fluvial et en développant les usages festifs sur les rives et sur l'eau, les déplacements à pied et à vélo sur les berges.

- **La Loire, espace économique, espace écologique**

La Loire a permis de développer des activités économiques et touristiques. Ses espaces proches continuent de proposer la mutation et l'implantation de nouvelles activités. La Loire est aussi un espace écologique d'une grande richesse et d'une intense diversité. La valorisation de la vocation portuaire et maritime du fleuve ainsi que celle de sa richesse naturelle et la biodiversité est une préoccupation majeure.

Le débat devra permettre d'éclairer les tendances à promouvoir sur les activités maritimes et économiques en s'assurant de leur compatibilité et leur durabilité au regard des exigences écologiques et environnementales.

- **La Loire, la mobilité et les franchissements**

Que l'on y habite, qu'on y travaille, ou qu'on souhaite simplement venir dans le centre de Nantes, la question de l'accès au cœur de la métropole et des franchissements de Loire est posée, tout comme celle de la mobilité dans son périmètre.

Le débat devra permettre d'imaginer les meilleures solutions pour cette mobilité dans le respect des valeurs du développement durable. La question des franchissements, implantation et choix de la meilleure solution pour la période à venir, en constituera l'un des sujets essentiels.

- **Loire, cœur métropolitain, attractivité et qualité urbaine**

Le débat aura pour objectif de donner des avis sur l'importance et la qualité des espaces publics, leur relation à la Loire, l'aménagement des berges et des espaces de la Loire « comblée ». Il permettra de vérifier les attentes sur l'ampleur de l'offre à constituer en matière d'enseignement supérieur, de commerce, de culture et de services, notamment au regard des usages y compris numériques des générations futures.

Les grands principes du débat

- La transparence et l'objectivité guideront la structuration, la mise en forme et la diffusion des informations préalables au débat ainsi que son déroulé. La publicisation des contenus des débats, via un **site internet dédié**, au fur et à mesure de ses étapes, sera la règle de conduite.
- L'ouverture du débat sera fondée sur la diversité des contributeurs, le recueil de toutes les visions pour permettre à chacun de construire son propre point de vue. Enfin, conformément aux souhaits du Conseil de développement, **l'utilisation des outils numériques** sera largement favorisée afin de permettre à tous les citoyens un accès large à l'information et à de nouvelles possibilités d'expression.
- Le grand débat **sera ouvert à tous les acteurs du territoire impliqués**, à un titre ou un autre, par la Loire et le centre de la métropole. Il est souhaité aussi **une forte implication citoyenne** complémentaire aux seuls experts, acteurs économiques ou associatifs, pour faire émerger une parole des habitants de l'agglomération. Enfin, il sera aussi ouvert aux partenaires ligériens avec lesquels un dialogue territorial régulier et approfondi est engagé depuis plusieurs années.
- Ce débat sera fondé sur un « **document socle** », élaboré par l'AURAN. Ce dossier de débat public donnera à mieux connaître le contexte : données, études, engagements pris. C'est sur cette base commune, connue de tous les participants, que devront avoir lieu des échanges libres, authentiques et féconds pour bâtir ensemble l'avenir du territoire. Le débat sera animé par de multiples contributions et cahiers d'acteurs suivant les modalités que souhaitera le comité de pilotage.